



PAIX ET SÉCURITÉ

La CEEAC va se doter d'une stratégie de lutte contre le terrorisme

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) viennent d'instruire le secrétaire général de l'organisation communautaire de préparer une stratégie régionale de prévention et de lutte contre le terrorisme. La décision a été prise à l'issue de la neuvième session extraordinaire de la CEEAC, tenue le 18 décembre à Libreville, au Gabon, qui a également procédé à la validation de la réforme de l'institution d'intégration régionale, selon le communiqué final publié au terme des travaux.

Page 9



Les chefs d'Etat et de délégation lors du sommet de la CEEAC à Libreville au Gabon

DÉPARTEMENT DU POOL

72 000 enfants à vacciner contre la poliomyélite



La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé hier à Kinkala, les journées locales de vaccination en faveur de 72 000 enfants de zéro à 5 ans vivants dans le département du Pool.

« Le dernier cas de poliomyélite enregistré au Congo remonte à janvier 2011. Une performance qui ne doit pas nous empêcher de vacciner; à titre préventif, nos enfants pour les protéger au regard de la menace qui peut découler des pays limitrophes », a-t-elle déclaré.

Page 3

SANTÉ

Une enquête parlementaire envisagée au CHU-B



Alain Pascal Leyinda

Le président de la commission Santé, affaires sociales, genre et famille de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, estime que la situation entre la direction générale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) et les syndicalistes nécessite qu'une enquête parlementaire soit initiée le plus tôt possible, en vue de la tirer au clair.

Pour lui, les syndicalistes sont appelés au calme et à l'humilité, car il est très tôt de faire le bilan de la nouvelle équipe dirigeante du CHU-B placée sous l'autorité du Canadien Sylvain Villiard.

Page 2

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les poids lourds interdits de circuler sur le tronçon Owando-Yié dès ce vendredi

Selon une note du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, les grumiers et autres véhicules poids lourds sont interdits de circu-

ler, à compter de ce 20 décembre, sur la route nationale numéro 2, notamment au niveau du tronçon Owando-Yié.

EDITORIAL

Bon train

Page 2

DISPARITION

Jean Jules Okabando inhumé au Mausolée Marien Ngouabi

Page 16

ÉDITORIAL

Bon train

Les commentaires de toute nature qui concernent le message délivré mardi à la nation congolaise par le chef de l'Etat vont, comme on dit, « bon train ». Ils circulent à la vitesse de l'éclair sur les réseaux sociaux, dans les partis politiques, au sein des administrations et des institutions de la République, sur les marchés et les places publiques, bref partout où se rencontrent les citoyens pour échanger et débattre. Avec, en arrière-plan, cette question que chacun se pose : quelles seront les conséquences pratiques sur la gouvernance publique des engagements que Denis Sassou N'Gusso vient de prendre devant les élus deux chambres du parlement réunies en congrès ?

Cette question est d'autant plus d'actualité que la principale formation de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT), doit tenir son congrès ordinaire dans la dernière semaine de cette même année 2019, ce qui aura inévitablement des répercussions sur le gouvernement lui-même puisque la plupart des ministres en poste sont membres de ce parti politique. Elle figure de ce fait au cœur des discussions, des débats qui se poursuivent depuis des mois dans les instances dirigeantes du PCT, avec en ligne de mire les deux échéances majeures que seront l'élection présidentielle de 2021 et les élections législatives de 2022.

S'il est trop tôt pour dire quelles décisions concrètes seront prises au cours des semaines à venir dans le cadre du programme énoncé par le président de la République, il ne l'est pas pour émettre l'idée selon laquelle des décisions fortes seront prises à coup sûr au plus haut niveau de l'Etat afin de redonner confiance aux citoyens, donc aux électeurs, qui ont été durement frappés ces quatre dernières années par la crise économique et financière. Tel est, en effet, le sens du message que Denis Sassou N'Gusso a adressé cette semaine au peuple congolais par le canal des deux chambres du parlement.

Dans ce contexte très particulier, s'il est un conseil que l'on doit maintenant donner à toutes celles et à tous ceux qui sont en contact permanent avec la société civile, c'est bien de dire haut et fort ce que celle-ci attend de l'Etat, du gouvernement, des administrations. Avec modération certes, mais avec suffisamment de force pour être entendus.

Les Dépêches de Brazzaville

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

La commission santé de l'Assemblée nationale s'intéresse au dossier CHU-B

Le président de la commission Santé, affaires sociales, genre et famille de la chambre basse, Alain Pascal Leyinda, a donné l'information le 17 décembre, en marge du message du président de la République sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès.



Une vue du personnel du CHU-B/Adiac

Capitalisant sur les notions de sagesse et d'humilité évoquées par le chef de l'Etat, le député de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a appelé l'intersyndicale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) au calme. « Avec tout ce qui se passe au CHU-B, nous sommes en train de rassembler tous les moyens et tous les éléments nécessaires pour qu'il y ait effectivement des actions en direction de cet établissement sanitaire », a promis le président de la commission.

Interrogé par la presse sur le rôle que devraient jouer les parlementaires dans la lutte contre les antivaleurs, Alain Pascal Leyinda a déclaré que l'anathème ne doit toujours pas être jeté sur l'exécutif à propos de ce qui se passe au niveau du plus grand centre hospitalier du pays, notamment le conflit qui oppose la direction générale à l'intersyndicale. Depuis sa création, le CHU-B, a-t-il rappelé, n'a jamais été dirigé par un étranger mais toujours placé sous la direction des Congolais.

« Aujourd'hui, le gouvernement a pris une initiative qui est louable, encourageante, de confier la direction du CHU-B à un étranger, notamment un

Canadien qui a de l'expérience dans la manière de gérer les hôpitaux. Il vient à peine de commencer. En six mois, c'est trop tôt de juger quelqu'un. Je crois que les syndicalistes devraient boire de l'eau fraîche, laisser ce Canadien le temps de travailler et lui demander les comptes après », a souhaité Alain Pascal Leyinda.

«L'arrivée du Canadien pourrait apporter bonheur au CHU-B»

En effet, le président de la commission Santé, affaires sociales, genre et famille de l'Assemblée nationale s'est interrogé sur ce qui se cachait derrière les syndicalistes. Reconnaisant le droit et la place du syndicat dans une entreprise, consistant, entre autres, à la défense de l'outil de travail et des salariés, le député de Mayoko, dans le département du Niari, se demande où se trouvait l'intersyndicale qui parle maintenant de la gabegie dans la gestion du CHU-B.

« Je pense que ce sont des gens pleins de sagesse, pleins d'humilité, le président de la République vient d'en parler. Qu'ils arrêtent la cabale médiatique sur les réseaux sociaux où ils ont insulté à la limite cet étranger qui tra-

vaille pour nous. Qui sait, peut-être, si le bonheur du CHU-B se cache derrière ce Canadien. Où étaient-ils? Les syndicalistes sont toujours-là depuis que le CHU-B existe », a-t-il conclu.

Notons que l'équipe dirigeante du CHU-B, présidée par le Canadien Sylvain Villiard, et l'intersyndicale ne parlent plus le même langage sur la gestion de cette structure sanitaire depuis quelques mois.

Arrivé au Congo en avril dernier, par le biais d'un contrat signé entre le gouvernement et l'Unité de santé internationale, une organisation non gouvernementale canadienne, Sylvain Villiard a récemment décliné son plan d'actions à court et moyen termes. Une politique s'inscrivant dans le cadre des stratégies de redressement du CHU-B, dont le bilan a été estimé catastrophique, tenant compte des résultats d'audits réalisés fin 2016.

Du côté de l'intersyndicale, l'on réclame la résiliation du contrat établi avec le nouveau directeur général, d'autant plus que la situation interne devenait plus critique qu'elle ne l'aurait été. Cela au moment où le Canadien aurait déjà bénéficié de deux subventions.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-
mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ PUBLIQUE

Soixante-douze mille enfants du Pool protégés contre la poliomyélite

La ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé les journées locales de vaccination, le 19 décembre à Kinkala, pour une protection préventive des enfants de zéro à 5 ans contre la maladie.

Le dernier cas de poliomyélite enregistré au Congo remonte à janvier 2011. « Une performance qui ne doit pas nous empêcher de vacciner, à titre préventif, nos enfants pour les protéger de la poliomyélite au regard de la menace qui peut découler des pays limitrophes », a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, en lançant les journées locales de vaccination dans le chef-lieu du département du Pool. L'opération qui a commencé le 19 décembre prendra fin le 21 du même mois et le pays, a souligné la ministre, est engagé dans l'élan mondial visant à éradiquer la poliomyélite. Le département du Pool n'est pas le seul concerné par ces journées locales de vaccination, selon la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques De Sousa. L'opération se fera également à Pointe-Noire, à Brazzaville, dans la Sangha, dans la Likouala et à l'île Mbamou, localités dites à risque.



« Je tiens à saluer la détermination du gouvernement de rendre accessibles les soins de santé dans les contrées reculées », a déclaré la diplomate onusienne qui par la même occasion, a mis à dis-

position le matériel technico-médical pour le plateau technique non seulement de l'hôpital de base de Kinkala mais également pour les structures sanitaires des autres contrées du département

sauvage. Elle peut entraîner une paralysie irréversible. C'est pour mettre les enfants du pays à l'abri de cette pathologie que le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, notamment l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé, a lancé les journées locales de vaccination. La ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a exhorté les parents à amener les enfants pour les protéger. Un appel visiblement entendu d'avance puisque plusieurs d'entre eux ont répondu présents lors de la première journée. « Nous sommes contentes de cette vaccination gratuite. La présence des autorités nous prouve que nous ne sommes pas seuls face aux problèmes de santé de nos enfants », a indiqué Carine Matondob satisfaite de la vaccination de ses deux enfants.

Rominique Makaya

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La session inaugurale s'est achevée

La présidente de l'institution, Emilienne Raoul, a clos les travaux, le 19 décembre à Brazzaville, sous une note « d'implication sans faille ».



Les membres du Conseil/Adiac

Réunis en séance plénière, du 16 au 19 décembre, les membres du Conseil économique social et environnement (CESE) ont adopté, après amendement, le règlement intérieur et le règlement financier de leur institution, avant la mise en place des quatre commissions permanentes et de leur bureau. Il s'agit notamment des commissions Affaires économiques; Affaires sociales; Affaires éducatives, culturelles et religieuses; enfin, Affaires environnementales. Celles-ci auront pour mission d'examiner les affaires dont le Conseil est saisi par les autorités habilitées.

« Le bureau que nous sommes représente la locomotive. Chaque locomotive a un moteur et vous commissions permanentes, vous êtes le moteur du CESE. Si celui-ci ne fonctionne pas, nous resterons toujours à quai. Lorsqu'un train ne démarre pas, cela se voit et tout le monde se pose des questions. Vous devez donc mesurer l'importance de votre mission pour que le CESE soit présent dans le quotidien des

institutions et celui de la population à travers nos avis, les études qui découlent de nos analyses », a déclaré Emilienne Raoul, dans son discours de clôture, avant d'exhorter les conseillers « à donner le meilleur d'eux-mêmes afin que le CESE assume efficacement ses missions exaltantes et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques publiques efficaces ». Et Louis-Patrice Ngagnon de souhaiter, dans son exposé en plénière, que les conseillers fassent de leur institution un « mirador de veille stratégique » afin de demeurer une vraie force de propositions auprès des pouvoirs publics.

A l'initiative du bureau, deux communications portant sur l'histoire de cette institution et sa place auprès des organes constitutionnels ainsi que l'aperçu de ses textes organiques ont été présentés à l'entame de la mandature. Ce, dans le but de permettre aux conseillers de faire immersion dans l'histoire du Conseil et de cerner sa place dans l'architecture institutionnelle nationale, d'une part, et de s'appro-

prier des agrégats fondamentaux qui structurent l'institution, d'autre part. En effet, le Conseil, connu sous sa dénomination actuelle, a été créé en 1925, en France, sous le nom de Comité économique national. Au fil du temps, il est passé de Comité économique national en Conseil économique et social puis, actuellement en Conseil économique, social et environnemental. Au Congo, le CESE est né en même temps que la République. Il est l'une des premières institutions créées immédiatement après la proclamation de la République par la loi constitutionnelle n°1 du 28 novembre 1958, sous le nom de Comité constitutionnel consultatif. « La dimension environnementale qui complète son intitulé depuis la loi organique n°27-2018 du 7 août 2018 portant organisation, composition et fonctionnement du CESE, est fondamentale au regard des enjeux climatiques que connaît la planète », a indiqué Benjamin Bounkoulou, vice-président de cette institution, dans son exposé.

Josiane Mambou Loukoula

BARRAGE DE CHOLLET

Le projet à l'étape de sélection d'un partenaire

La date limite de dépôt des dossiers relatifs à l'appel d'offres international restreint pour la réalisation du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes associées est fixée au 4 mai 2020. Le jour suivant du même mois sera consacré à l'ouverture des plis.

L'annonce a été faite par le directeur du projet, Richard Balla, à l'issue de la septième réunion du comité de pilotage inter-Etats (Congo-Cameroun), tenue le 19 décembre, à Brazzaville.

« Dernièrement, nous avons lancé l'appel à manifestation d'intérêt qui a abouti à la pré qualification de quatre entreprises dont trois chinoises et une de droit norvégien. La première liste est disponible. Nous sommes à la deuxième étape, celle du lancement de l'appel d'offres international restreint en vue de recruter un partenaire parmi les quatre », a expliqué le directeur du projet, précisant que les groupements sont permis.

En outre, pour ce qui concerne l'avis à manifestation d'intérêt et le dossier de pré-qualification pour la sélection d'un ingénieur-conseil, le comité de pilotage a fixé le lancement pour la fin du mois en cours. Les 2 et 3 mars prochains sont respectivement les dates limites pour le dépôt des offres et l'ouverture des plis.

« Au regard des résultats actuels, ce projet est devenu une réalité susceptible de combler les attentes importantes des populations des deux pays, en matière d'approvisionnement en énergie électrique », a déclaré le ministre congolais de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Zoniaba.

Les deux parties se sont engagées, chacune en ce qui la concerne, de tout mettre en œuvre pour accélérer la mobilisation des contributions des Etats au budget du projet, pour la poursuite sereine des activités, indique le communiqué final du comité de pilotage.

Le projet Chollet est né de la volonté des chefs d'Etat de la République du Congo et du Cameroun, matérialisé par la signature d'un protocole d'accord en 2010. Estimé à mille cinq cents milliards francs FCFA, le barrage de Chollet est une centrale hydroélectrique en projet avec une capacité prévue de 600 MW pour une hauteur de 108 m (chute de 85 m). Il sera construit sur la rivière Dja/Ngoko, à cheval entre le Cameroun et le département de la Sangha, au Congo.

Deux lignes à haute tension d'évacuation d'énergie sont prévues. Une de 700km sera construite au Cameroun et l'autre de 1500km au Congo. Il prévoit également d'alimenter les autres pays frères de l'Afrique centrale, à savoir la République centrafricaine, le Gabon et la Guinée équatoriale. « Nous prévoyons que les ouvrages de tension atteignent Brazzaville en prévision d'une éventuelle interconnexion avec la Saded en RDC. Ce projet boostera non seulement l'alimentation en électricité des populations rurales, péri-urbaines et urbaines mais également le tissu industriel des deux pays avec les projets tels que le fer Malon », a conclu le directeur de ce projet inter-Etats.

Lopelle Mboussa Gassia

PANDÉMIE DU SIDA

Les pairs éducateurs passeront de porte à porte pour le dépistage

Les acteurs de lutte contre le VIH/sida ont suivi une formation, du 10 au 13 décembre à Brazzaville, pour leur permettre d'assurer sur le terrain le dépistage au sein des communautés.

La campagne de dépistage a été dénommée « Le dépistage communautaire démedicalisé ». Elle s'inscrit dans le cadre de l'atteinte des objectifs fixés par l'Onusida 90,90,90 en 2020 en vue de mettre fin à la pandémie d'ici à 2030. Une politique qui permet à toute personne vivant avec le VIH de connaître son



Le présidium des travaux

« Les pairs éducateurs formés au dépistage communautaire démedicalisé seront sur le terrain pour assurer le dépistage au sein des communautés et accompagneront les personnes dépistées positives jusqu'à leur mise sous traitement, afin d'accroître les performances du premier 90, objectif de l'Onusida qui demande que le pourcentage des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique »

statut sérologique, d'avoir accès au traitement antirétroviraux et de bénéficier du traitement dont la charge virale est devenue indétectable.

L'opération fait suite au constat que l'Afrique de l'ouest et du centre sont en arrière par rapport à l'Afrique du Sud et au reste du monde pour l'atteinte des objectifs de 2020.

La formation a été organisée par l'Association des jeunes positives du Congo (AJPC) que dirige Valérie Maba, en collaboration avec d'autres associations de lutte contre la pandémie, et soutenue par la Pace, représentée par Jeanne

Gapiya Niyonzima, avec le financement de l'Agence française de développement et de la Coalition internationale sida.

Selon l'AJPC, la République du Congo a rédigé, en septembre de l'année en cours, un plan d'accélération de l'atteinte des cibles 90,90,90 de 2019 à 2020, avec pour ambition d'augmenter la proportion des personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut sérologique de 33% en 2018 à 49% d'ici à 2020, et celle des personnes sous traitement antirétroviraux qui ont leur charge vi-

rale indétectable de 1% en 2018 à 50% d'ici à 2020. « Les pairs éducateurs formés au dépistage communautaire démedicalisé seront sur le terrain pour assurer le dépistage au sein des communautés et accompagneront les personnes dépistées positives jusqu'à leur mise sous traitement, afin d'accroître les performances du premier 90, objectif de l'Onusida qui demande que le pourcentage des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique », a déclaré l'association.

Quelques données statistiques des taux de prévalence au Congo

D'après les estimations de l'Onusida en 2017, le taux de prévalence du VIH pour la population de 15 à 49 ans est de 3,12% et à 2,6% dans les estimations de 2018, selon la même source.

Chez les femmes enceintes 3,6% selon les estimations de 2016. Le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant de 18,18% en 2017. Selon l'IBBS 2018, la prévalence du VIH chez les professionnels de sexe est 8,1% ; la prévalence du VIH chez les HSH a quasiment doublé de 2012 à 2017 passant de 26,1% à 41,2%.

En 2018, la file active 31300 (35% de besoins estimés à 89000 selon la stratégie testée et traitée (rapport Spectrum 2019). Les nouvelles infections croient d'une année à une autre (7200 en 2010 et 7900 en 2017). Décès liés au VIH en hausse (20100 décès contre 31400 décès entre 2014 et 2017).

Lydie Gisèle Oka

AVIS DE RECRUTEMENT : LOGISTICIEN FM (INTERNE & EXTERNE)

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement d'Un Logisticien, dans le cadre du projet « d'appui à la prise en charge du VIH et de la Tuberculose en République du Congo, financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida et de la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays
Durée du contrat : 12 mois (une année)
Statut : Salarié à temps plein

Objectifs :

Première ligne de support logistique au sein de l'Unité Opérationnel de Projet, sous la supervision du Coordinateur Logistique et en lien fonctionnel étroit avec le Coordinateur du programme VIH-TB et avec le reste de l'équipe logistique, il met en œuvre les politiques, outils, méthodes, processus d'achat et logistique dans le respect des réglementations nationales, des règles de gestion de la CRf à l'international ainsi que dans le respect des engagements contractuels convenus avec le Fond Mondial

Tâches et Responsabilités principales

-Planifier et superviser les distributions trimestrielles des intrants médicaux (en étroite collaboration avec le service GAS)

- Appuyer l'organisation logistique des missions de supervision
- Gérer les achats du projet (hors intrants médicaux) avec l'appui du Coordinateur Logistique et du Logisticien Achat
- Contribuer à la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des médicaments
- Gérer et surveiller la logistique des ressources matérielles du projet
- Communication et reporting

Profil de Poste :

Niveau d'études :

- Niveau BAC +3 minimum, formation en logistique

Expérience exigée :

- 2 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues. Autres capacités, compétences et valeurs requises :
- Dynamisme et rigueur indispensable, -
- Appétence pour le travail sur le terrain, dans des conditions de confort parfois sommaires
- Capacité à travailler en équipe et sous pression,
- Expérience ou connaissance en mécanique et/ou construction est un plus
- Langue : Français - des notions d'anglais sont un plus
- Engagement humanitaire

Le dossier de candidature devra comprendre un

CV, une lettre de motivation, copie(s) légalisé(s) du (des) diplôme(s), certificat(s) de travail. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers seront à déposer à la délégation de la Croix-Rouge française, sous pli fermé, à l'attention du Coordinateur Ressources Humaines avec la mention " Candidature au poste de « Logisticien FM », ou à envoyer par e-mail aux adresses : rhco-congo.frc@croix-rouge.fr et rh-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le 24 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 9 décembre 2019

Pius RAMAZANI

Coordinateur Ressources Humaines

croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



TECHNOLOGIES NUCLÉAIRES

La formation des Congolais prévue pour l'année prochaine

À l'issue des échanges entre le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologie, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et le directeur général de Corporation d'Etat de l'énergie atomique de la Fédération de Russie (Rosatom), Alexey Likhachev, à Moscou, les deux parties ont prévu de mettre un accent particulier sur le partage du savoir au profit du personnel congolais et la sensibilisation du public congolais aux technologies nucléaires.

Les accords conclus en mai dernier entre le Congo et la Russie portent progressivement leurs fruits. En mission de travail récemment à Moscou, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'est fait une idée précise d'entrée en application des termes du partenariat noué entre les deux parties, notamment les mesures pour la construction du Centre de la science nucléaire et des technologies (CSNT) à Brazzaville. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologie a, par ailleurs, suivi les présentations des experts russes de Rosatom sur les potentialités et les compétences de l'industrie nucléaire russe dans la mise en œuvre des projets de construction dudit centre en terre congolaise. Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et le directeur général de Rosatom sont tombés d'accord sur les documents de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signés

cette année, notamment la feuille de route pour la coopération russo-congolaise dans le domaine de l'utilisation de

l'énergie atomique à des fins pacifiques et l'accord entre les gouvernements des deux pays sur l'utilisation de l'énergie

nucléaire à des fins pacifiques dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de la santé.

Sur cet axe de coopération, une troisième réunion des experts a été faite et coprésidée par le directeur, chef de département de la coopération internationale de la corporation d'Etat Rosatom, Dmitry Batyushenkov, et le directeur du management des activités scientifiques et technologiques du Congo, Aimé Christian Kayath. Les parties sont convenues d'organiser la quatrième réunion du groupe de travail et de poursuivre la coopération sur le développement des projets du CSNT ainsi que de la Centrale nucléaire en République du Congo au niveau des experts jusqu'à la détermination de la date et de l'ordre du jour de cette quatrième réunion.

L'admission en 2020 de cinq étudiants congolais à l'Université nucléaire de la corporation d'Etat, le séminaire sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques tenu à Brazzaville, le 12 novembre dernier, ont été notés comme des motifs de satisfaction.

Rominique Makaya



Le ministre Coussoud-Mavoungou et le directeur général de Rosatom/DR

DIASPORA

La communauté congolaise de Washington DC met en place ses instances dirigeantes

Une assemblée générale tenue la semaine dernière a été sanctionnée par l'élection de la nouvelle équipe dirigeante de la communauté, pour la période 2019-2020.



Les membres du bureau de la communauté congolaise de la région métropolitaine de Washington-DC/DR

La rencontre a connu la participation de plusieurs Congolais de la région métropolitaine de Washington DC. Après un échange de points de vue sur la situation actuelle de la communauté, un nouveau bureau a été élu pour un mandat d'une année, présidé par Neuvic Kalmar Maleumbani. Sydney Mortiniera en est le vice-président tandis que le secrétariat général est assuré par Bercy Antou. Patricia Mantsouaka va s'occuper des finances et de la trésorerie, pendant que Noël Karl Lebondzo Gandou s'en charge la communication et la mobilisation. Le pasteur Victorien Kivoukinya et Mbuta Jacques Mabiala ont été élus à la commission contrôle et vérification.

Noël Karl Lebondzo Gandou, secrétaire à la communication et la mobilisation, a profité de l'occasion pour inviter tous les Congolais du continent américain à une grande soirée de nouvel An qui sera organisée, le 11 janvier 2020, à 9055 C Maier Rd, Laurel, Maryland, dans la banlieue de Washington DC.

La communauté congolaise de la région métropolitaine de Washington-DC a pour but de maintenir la cohésion, de promouvoir la culture congolaise aux Etats-Unis et d'attirer les investisseurs au Congo.

Bruno Okokana

ETATS-UNIS

Des réactions divergentes à la mise en accusation de Donald Trump

Le président américain a été mis en accusation, le 18 décembre, lors d'un vote au Congrès visant sa destitution. Cette décision qui a renvoyé l'ex-homme d'affaires en procès pour « abus de pouvoir » et entrave à la bonne marche de l'institution, est un coup de tonnerre dans la vie politique outre-Atlantique qui a suscité de nombreuses réactions dans son propre pays.

Lors d'un vote impatientement attendu par les Américains, la Chambre des représentants, dominée par les démocrates, s'est prononcée en faveur de l'impeachment de l'actuel locataire de la Maison-Blanche, par deux cent trente voix contre cent quatre-vingt-dix-sept. C'est dire qu'il revient dorénavant au Sénat de juger Donald Trump, sans doute en janvier, mais sa famille politique, notamment les républicains, qui contrôle la chambre haute, a la ferme intention de l'acquiescer.

Dès l'annonce du vote historique de la Chambre des représentants intervenu à moins d'un an du scrutin présidentiel, la Maison-Blanche a déclaré : « Le président a confiance dans le Sénat pour rétablir l'ordre. Il est prêt pour les prochaines étapes et a confiance dans le fait qu'il sera totalement disculpé ».

Dans sa réaction à cette décision tombée au moment où il était à la tribune d'un meeting de campagne à Battle Creek, dans le Michigan, à environ 1000 km de Washington, le quarante-cinquième président des Etats-Unis a accusé la « gauche radicale » d'être rongée par « l'envie et la haine ». L'objectif, a-t-il souligné, est de vouloir « annuler le vote de dizaines de millions d'Américains » en tentant de le pousser hors de la Maison-Blanche. Pour ce faire, le président américain a estimé que ses adversaires ont commis un « suicide politique ». Il lui est reproché d'avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses rivaux potentiels à la présiden-

tielle de 2020, Joe Biden.

De son côté, le chef des républicains à la Chambre des représentants, Michaël Bloomberg, a dénoncé un « processus truqué qui a conduit à la procédure d'impeachment la moins crédible de l'histoire américaine ».

« Une mascarade glaciale et calculée depuis trois ans »

Sans attendre longtemps, le directeur de campagne de Donald Trump pour la présidentielle de 2020 a également réagi dans un communiqué. Pour ce dernier, le vote à la Chambre montre que « le contraste entre le président Trump et les démocrates ne pourrait pas être plus évident », ajoutant : « Alors que le président réunit des dizaines de milliers de citoyens au Michigan et célèbre la grandeur et les succès des Etats-Unis, les démocrates à Washington ont conclu une mascarade glaciale et calculée depuis trois ans et voté contre soixante-trois millions d'Américains ».

La présidente de la chambre des représentants, Nancy Pelosi, a défendu la position des parlementaires de son parti. Elle a diffusé sur Twitter son discours prononcé devant le Congrès et choisi d'en extraire la phrase suivante : « Il est tragique que les actions imprudentes du président rendent cette destitution nécessaire. Il ne nous a pas laissé le choix. C'est un fait que le président constitue une menace permanente

pour notre sécurité nationale et l'intégrité de nos élections, fondements de notre démocratie ». Dans un autre tweet, elle a écrit : « Personne n'est au-dessus des lois, monsieur le président ».

Le sénateur du Vermont, Bernie Sanders, et la sénatrice du Massachusetts, Elisabeth Warren, tous deux candidats à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2020, ont aussi livré leurs avis. « C'est un jour triste mais nécessaire pour la démocratie américaine. La Chambre américaine des représentants a voté la mise en accusation du président Trump, et c'était la chose à faire », a relevé Bernie Sanders dans un message vidéo publié sur Twitter. « Donald Trump a abusé de nos relations diplomatiques et nuï à notre sécurité nationale à des fins personnelles et politiques. En votant sa mise en accusation, la Chambre a pris une mesure importante afin de le tenir pour responsable. Je suis prête à remplir mes obligations constitutionnelles au Sénat », a également réagi sur son compte Twitter, la sénatrice.

Notons que depuis de longues années d'existence de la démocratie américaine, seuls deux autres présidents - Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998 - ont vécu une mise en accusation. Le républicain Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait préféré démissionner en 1974 avant de subir une telle avanie.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION

La Chine et le Congo envisagent d'atteindre de nouveaux paliers

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté lors d'une réunion tenue le 19 décembre, à Brazzaville, à l'occasion d'une visite de la délégation chinoise, conduite par le directeur du bureau de la commission pour les Affaires étrangères du comité central du Parti communiste chinois, Yang Jiechi.

La visite avait pour objectif de renforcer les échanges avec la partie congolaise pour promouvoir la mise en œuvre des consensus dégagés par les chefs d'Etat chinois et congolais, dont ceux du Sommet de Beijing sur la coopération sino-africaine (Focac) pour que les peuples des deux pays en bénéficient davantage.

Dans son intervention au cours de la rencontre, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a dit que l'occasion était tout indiquée pour « donner un souffle nouveau » à la coopération bilatérale.

Le chef de la diplomatie congolaise a mis en exergue trois projets d'envergure arrêtés précédemment par Brazzaville et Pékin. Il a cité le projet phare de la zone économique spéciale de Pointe-Noire qui, selon lui, doit « servir de locomotive aux autres projets » ; le projet de réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan et la nécessité de relancer le projet d'acquisition, par la compagnie aérienne du Congo, des avions de types ARJ21, projet qui rime avec celui de l'implantation d'un centre de maintenance aéronautique, qui a également pris du retard. Jean-Claude Gakosso a sou-



Les délégations chinoise et congolaise échangeant sur les questions retenues

haité que tous ces projets, qui s'inscrivent parfaitement dans les huit initiatives majeures définies par le président chinois, Xi Jinping, lors du sommet du Forum sur la coopération sino-congolaise, tenues dans la capitale chinoise en 2018, soient « accompagnés afin de donner de la vitalité nouvelle et un lustre particulier à la coopération » bilatérale. Il a également souhaité que la formalisation de l'accord de restructuration de la dette congolaise, signé en avril dernier entre le Congo et Exim Bank de Chine, qui a permis de faire avancer les négociations avec le

Fonds monétaire international, se fasse le plus tôt possible. Au sujet de toutes ces questions, le ministre a indiqué que les autorités congolaises ont toutes les raisons, en cette année du 55^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales, de « donner le contenu qui convient au statut de pays pilote en matière de capacité de production, couplé à celui de membre de l'initiative la Ceinture et la route que le Congo est devenu depuis l'année dernière ».

Le chef de la délégation chinoise, qui s'exprimait en présence de l'ambassadeur

de Chine au Congo, Ma Fulin, s'est, quant à lui, félicité de ce que le Congo et son pays sont restés de « bons partenaires » durant toute cette période. « Nos relations bilatérales ont résisté à l'épreuve des aléas internationaux et donnent un bon exemple des relations de coopération entre la Chine et les pays africains », a-t-il souligné. Après ces interventions, et celles d'autres personnalités présentes, les délégations se sont retrouvées à huis clos afin d'aborder les questions spécifiques qui étaient au centre de leurs préoccupations.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

Top 20 des pays les plus riches en 2019

Le classement de la Banque mondiale de cette année qui s'achève se fonde sur le produit intérieur brut (PIB) de chaque pays du continent.

La Banque mondiale fait du Nigeria le premier pays du Top 20 suivi par l'Afrique du Sud, puis l'Égypte. Il classe la Côte d'Ivoire en pole position en Afrique francophone, devant le Sénégal, la République démocratique du Congo (RDC) et le Cameroun. Les vingt économies africaines les plus florissantes en 2019: 1. Nigeria : PIB (447,01 milliards \$); 2. Afrique du Sud : PIB (385,53 milliards \$); 3. Égypte : PIB (298,15 milliards \$); 4. Algérie : PIB (200,17 milliards \$); 5. Maroc : PIB (122,46 milliards \$); 6. Angola : PIB (110,19 milliards \$); 7. Kenya : PIB (98,26 milliards \$); 8. Éthiopie : PIB (88,17 milliards \$); 9. Tanzanie : PIB (60,30 milliards \$); 10. Ghana : PIB (57,23 milliards \$); 11. Lybie : PIB (51,33 milliards \$); 12. Côte d'Ivoire : PIB (49,40 milliards \$); 13. RDC : PIB (46,12 milliards \$); 14. Tunisie : PIB (42,28 milliards \$); 15. Cameroun : PIB (40,13 milliards \$); 16. Ouganda : PIB (29,87 milliards \$); 17. Zambie : PIB (26,12 milliards \$); 18. Zimbabwe : PIB (21,63 milliards \$); 19. Sénégal : PIB (26, milliards \$); 20. Botswana : PIB (19,78 milliards \$).

Noël Ndong



**PARTI
CONGOLAIS DU
TRAVAIL**

Le Parti congolais du travail a cinquante ans. L'auteur nous le fait découvrir à travers les âges et donne, au travers de ce livre, une belle leçon de gratitude. Par son témoignage, il vante les mérites d'un parti politique qui tend à être livré aux gémonies de la part de ceux qui, comme lui, ont tout reçu de ce parti. Un parti politique qui lui a tout donné, qui a encadré ses pas de jeunesse, qui lui a permis d'être au service du plus grand nombre jusqu'à le hisser au rang de membre du Bureau politique.

Mais, au-delà, il rend compte de la lutte que mène son parti pour poursuivre le combat engagé par nos ancêtres : Mabiala ma Nganga, Bouéta Mbongo, Ekaka et bien d'autres. Une lutte acharnée contre le pillage de nos ressources humaines, naturelles et culturelles par ceux qui étaient venus nous enseigner la charité au prix de nos larmes, de notre sueur et de notre sang. Une lutte qui se poursuit aujourd'hui « en cette ère de la mondialisation, où les États et les institutions, engagés dans des politiques de concurrence léonine et de quête de leadership mondial » veulent continuer à affirmer leur hégémonie sur les autres. À visage masqué, ils usent d'euphémismes pour nous soumettre à eux, profitant de nos faiblesses, de nos querelles et de nos divisions.

Ce livre sert aussi d'exhortation aux membres du Parti congolais du travail et particulièrement à la jeunesse, pour avoir accepté d'assumer avec amour, fierté et responsabilité, à titre individuel et collectif, le bilan du PCT. Un bilan pourtant élogieux que refusent d'assumer ceux qui, plus qu'eux, ont bénéficié des privilèges de ce parti, l'ont géré au plus haut niveau et qui s'érigent en donneurs de leçons en mettant à leur actif les succès, rejetant les échecs sur les autres, notamment sur les fidèles et les jeunes nouveaux venus, préférant faire passer leur propre responsabilité et leurs erreurs « au compte des pertes et profits », au compte de l'oubli. L'oubli collectif.



Élu député et conseiller municipal en 2017 dans la première circonscription de l'arrondissement n°4 Loandjili, à Pointe-Noire, ville océane en République du Congo, Anatole Collinet Makosso est membre du Bureau politique du Parti congolais du travail. Universitaire, il est l'auteur de plusieurs publications.

36 €
ISBN : 978-2-343-19260-4



Anatole Collinet
Makosso

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL : LE JUBILÉ



Anatole Collinet
Makosso

Préface de Florent Tsiba
Postface de Pierre Ngolo

**PARTI
CONGOLAIS DU
TRAVAIL**

Le jubilé



Harmattan
Congo-Brazzaville



APPEL A CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN.E CO-FACILITATEUR.TRICE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO (PFBC) AU PROGRAMME D'APPUI A LA COMIFAC DE LA DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ) A YAOUNDE

1. Background :

Le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) est une initiative internationale organisée sur base volontaire par les acteurs impliqués dans la conservation, la gestion durable des forêts et le développement en Afrique centrale mis en place en 2002 lors du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg (SMDD). Il regroupe aujourd'hui 105 partenaires : les 10 pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), ainsi que des pays partenaires, des organisations gouvernementales, non gouvernementales, internationales, du secteur privé, et des institutions de formation et de recherche. Par leur participation au PFBC, les partenaires s'engagent à coordonner davantage leurs contributions techniques et financières visant la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique centrale. Les activités du PFBC sont pilotées par une "Facilitation" d'une période de deux années, assurée par un membre du Partenariat sur une base volontaire. Pour la période 2020-2022, la Facilitation sera assurée par l'Allemagne à travers un Facilitateur qui sera assisté d'un co-Facilitateur provenant d'un pays d'Afrique centrale et d'une équipe d'appui technique.

2. Responsabilités

Le co-Facilitateur est responsable du pilotage stratégique des processus internationaux liés à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale et doit disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement du PFBC et de son articulation avec les organisations sous-régionales (COMIFAC, CEEAC) et avec les pays d'Afrique centrale.

3. Attributions

- Assurer la représentation de la Facilitation dans la sous région auprès de la COMIFAC, de la CEEAC et des autres parties du PFBC (y compris par une participation physique aux différentes réunions pertinentes, après avis favorable du Facilitateur et du comité de pilotage);
- Appuyer le Facilitateur dans le développement et la mise en oeuvre de la feuille de route politique et technique du PFBC;
- Conduire les échanges et développer avec les parties prenantes les aspects programmatique et opérationnelles des axes liés aux thématiques prioritaires du PFBC (IWT, Secteur Privé, aménagement des territoires etc);
- Etablir un lien stratégique et opérationnel entre la Facilitation allemande, les éléments de la feuille de route de la facilitation allemande, les Etats de la sous-région et les institutions régionales en matières de conservation et de gestion durable des forêts en Afrique centrale (particulièrement avec la COMIFAC et la CEEAC);
- Superviser et coacher les différents travaux des collèges du PFBC, particulièrement le collège Régional et le collège de la société civile;
- Superviser la progression des travaux thématiques issus des recommandations des stream du PFBC et assurer une progression continue des résultats dans la perspective des futures réunions du PFBC;
- Assurer une coordination technique des expertises et input de la Facilitation (Communication, dossiers techniques, supervision des grands événements PFBC, suivi sur les Inputs des Experts aux Notes politique du Facilitateur, conduire les échanges permanentes entre la Facilitation et la COMIFAC, qualité contrôle des produits PFBC, coordination des partenaires autour des agendas PFBC);
- Etablir un pont de collaboration permanent entre la sous-région et la Facilitation;
- Produire de la documentation technique nécessaire pour le Facili-

tateur du PFBC

- Rapporter périodiquement vers le comité de pilotage, en collaboration étroite avec le conseiller sur les politiques sectorielles chargé de la synthèse du rapportage;
- Assumer d'autres activités et tâches sur instruction de son supérieur.

4. Profil recherché

- Ph.D. ou MSc minimum en développement international, sciences politiques, sciences naturelles ou équivalent;
- Au moins 12 ans d'expérience; dont 5 années dans une position de Direction (Chef programme ou Adjoint)
- Expérience dans le développement des design des opérations de lutte anti braconnage et suivi transfrontaliers (Topdown et bottom up), menant à des actions politiques d'evergure
- Expérience dans la conduite de plaidoyers techniques et politiques sur les questions institutionnelles, techniques et programmatiques liés aux forêts du Bassin du Congo
- Une expérience avérée dans la facilitation des fora multi acteurs
- Familier avec les enjeux de conservation de la forêt et de la biodiversité ainsi qu'avec les principaux acteurs de la conservation et du développement en Afrique centrale
- Excellentes capacités de communication;
- Excellentes capacités de gestion et d'organisation;
- Connaissance politique de l'Afrique centrale, des autorités nationales et des institutions régionales pertinentes (une expérience de travail avec la COMIFAC et/ou la CEEAC constitue un atout);
- Maîtrise des enjeux d'aménagement des terres forestières en lien avec le développement économique (Exploitation basée sur l'utilisation du sol - Industries extractives, Plantations agro-industrielles, Conception de projets d'infrastructures régionales).
- Ressortissant d'un pays membre de la CEEAC;

Date de disponibilité : Le plus tôt possible

Délai de recevabilité des dossiers de candidature : 10 janvier 2020

Période de contrat : 1 an renouvelable

Lieu d'affectation : Yaoundé (siège de la COMIFAC), avec des missions régulières dans les pays de l'espace COMIFAC et missions internationales hors Afrique centrale pour représenter le PFBC lors d'événements globaux identifiés comme pertinents par le facilitateur et/ou par le comité de pilotage.

Classification interne du poste : Bande 5T sous la supervision hiérarchique du Facilitateur PFBC

Dépôt des candidatures

- Composition (exigée) des dossiers de candidature : Lettre de motivation, CV (2 pages maxi) et 03 références professionnelles

• Toutes les candidatures seront uniquement reçues sur notre site carrière, via la plateforme e-recruiting de la GIZ-Cameroun, accessible à travers le lien : <https://gizkamerun.jobs.net>

Les candidatures féminines sont fortement encouragées!

NB : Le recrutement à la GIZ n'est soumis à aucuns frais. Toute information frauduleuse détectée donnera lieu à l'élimination de la candidature du processus de recrutement en cours et de ceux à venir. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les dossiers non retenus seront détruits six mois après la date de publication.



La Direction du Groupe
ADIAAC-CONGO
et son personnel vous souhaite

JOYEUX
Noël 2019



RÉFORME DE LA CEEAC

De nouveaux instruments juridiques adoptés

Dans le but d'opérer une mutation historique de leur institution et promouvoir la mise en œuvre effective du développement social de leurs pays, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'espace communautaire se sont réunis, le 18 décembre à Libreville, au Gabon.

Convoquée par le président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, notamment en sa qualité de président en exercice de la conférence des chefs d'Etat membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la neuvième session extraordinaire était consacrée à l'examen et l'adoption des instruments liés à la réforme institutionnelle de l'organisation. Il s'est agi notamment du projet de protocole du traité instituant la commission de la CEEAC; du projet du Conseil de paix et sécurité de l'Afrique centrale (Copax); du projet de règlement financier; du projet de cadre organique et du projet du statut du personnel révisé de la communauté.

Après examen du rapport du conseil des ministres portant sur les points clés de cette réforme, les chefs d'Etat ont adopté et signé les instruments juridiques liés à cette restructuration, à savoir le traité révisé instituant la CEEAC ; le protocole révisé relatif à la Copax ; le règlement financier révisé de la CEEAC ; le statut du personnel révisé de l'organisation et le cadre organique de l'institution. Outre l'adoption de ces instruments, ils ont également pris l'engagement de ratifier le traité révisé qu'ils viennent de signer dans un délai maximal de six mois et réaffirmé leur engagement d'appliquer le mécanisme de la Contribution communautaire d'intégration pour atteindre les objectifs de la communauté ; de maintenir à leurs postes le personnel à mandat en service au secrétariat général de la CEEAC afin d'assurer la continuité des services jusqu'à la mise en place de la commission. Par ailleurs, les chefs d'Etat ont instruit l'exécutif de la communauté à mener les consultations avec les Etats membres sur les modalités pratiques de son application et demandé au conseil des ministres d'entamer le processus de sélection des membres de la commission dès la signature du traité révisé de la CEEAC. En effet, selon les chefs d'Etat, le but poursuivi par cette réforme est d'améliorer l'efficacité et le rendement de l'organisation, afin de réaliser un saut qualitatif majeur dans sa gouvernance et d'en faire un instrument régional viable et fort. Notons que cette réforme institutionnelle de la CEEAC a été ordonnée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue le 25 mai 2015 à N'Djamena, au Tchad. Environ cinq chefs d'Etat et les représentants des pays membres de l'institution ont pris part à la réunion de haut niveau tenue à Libreville.

Rock Ngassakys

SÉCURITÉ

La CEEAC va se doter d'une stratégie de lutte contre le terrorisme

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont tenu une session extraordinaire, le 18 décembre, à Libreville, au Gabon, à l'issue de laquelle ils ont instruit le secrétaire général de l'organisation, Ahmad Allam-Mi, de préparer la stratégie régionale de prévention et de lutte contre le terrorisme.



Les chefs d'Etat et de délégation lors du sommet de la CEEAC à Libreville au Gabon

Selon le communiqué final des travaux, la stratégie, une fois élaborée, avec le protocole sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière dans l'espace communautaire, seront présentés aux instances de décision de la CEEAC en vue de l'adoption. Le secrétaire général de la CEEAC a également reçu mission de prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en place d'un mécanisme de coopération communautaire en matière de justice et de police.

La conférence des chefs d'Etat de la CEEAC a condamné les actions des groupes terroristes, des mouvements armés et autres forces

négatives encore actifs dans la sous-région. Elle a félicité les autorités du Cameroun, du Tchad et de la République démocratique du Congo pour « leur lutte exemplaire contre les groupes terroristes qui menacent la sécurité de la sous-région ».

S'agissant de la République centrafricaine, la conférence s'est félicitée de l'assouplissement de l'embargo sur les armes, décidé par le Conseil de sécurité des Nations unies, tout en réitérant son appel pour la levée totale de cet embargo. Elle a aussi salué les efforts des autorités centrafricaines dans la mise en œuvre de l'accord

politique pour la paix et la réconciliation, signé le 6 février dernier. Par ailleurs, le sommet a invité les pays membres et le secrétaire général de la CEEAC à apporter leurs soutiens au Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale et au Centre inter-régional de coordination sur la sûreté et la sécurité maritime en vue de leur fonctionnement optimal. Il a instruit le secrétaire général d'engager une réflexion en vue de l'organisation d'une conférence sous-régionale en 2020 sur la crise humanitaire prévalant dans l'espace communautaire.

Christian Brice Elion

DÉBAT

Crises et tensions en Afrique au cœur des relations avec l'Occident

Depuis des années, les tensions, les crises sociales et les conflits armés ont tué des centaines de personnes en Afrique et jeté des milliers d'autres dans la déshérence.

Malgré les nombreuses et coûteuses interventions des grandes puissances internationales, les multiples forums, sommets et conférences, le nombre de conflits et de victimes ne cesse d'augmenter. Ce qui laisse douter de l'efficacité des interventions des forces internationales et la volonté de l'Occident à œuvrer pour une véritable paix durable. Mais la question se pose aussi de savoir s'il existe une solution africaine.

Crises africaines : diagnostics et solutions, comment s'y prendre ?

Le dernier sommet de Paris sur la paix et la sécurité en Afrique a posé la question restée sans réponse : quelle solution pour une paix véritable et durable en Afrique ? Une question posée au moment où plus d'une quarantaine de soldats tombaient au Mali et soixante et onze au Niger, où les attaques se multipliaient au Burkina Faso, au Nigeria, dans le bassin du lac Tchad et en République démocratique du Congo.

Le président Idriss Déby Itno, dans un entretien avec Alain Foka sur RFI*, affirmait tout récemment : la déflagration de la violence en Afrique est consécutive à l'assassinat du président Kadhafi.

Avant l'implosion de la Libye, la situation dans la région était calme. Il y avait certes de la pauvreté mais à l'époque de Kadhafi, plus de 500 000 Africains dont beaucoup originaires d'Afrique noire, travaillaient en Libye. Mais alors que la Libye est un pays africain, les décisions furent prises sans écouter les dirigeants du continent. Et c'est le voisin immédiat qui paye le lourd tribut d'une opération pour laquelle il n'a pas été consulté et dont il a appris le déclenchement à la radio, renchérit le président Issoufou du Niger. Les peuples africains subissent aujourd'hui encore

les conséquences de cet assassinat.

Situation inédite en Afrique, poursuivait au micro Idriss Déby, le 21 février 2011, pour la première fois, on a vu en Afrique un homme noir se faire exploser. L'Afrique avait sa pauvreté et ses problèmes mais jamais les Africains ne s'étaient exprimés sous cette forme.

La semaine dernière, un député malien a violemment interpellé le gouvernement de son pays en demandant la démission des chefs de renseignements militaires, incapables, selon lui, d'intercepter les communications des terroristes. Il a également demandé que la France soit dénoncée comme complice de ces mouvements.

Ironie du sort, c'est aux Africains que l'on a demandé de trouver des solutions et de venir à Pau, en France, pour préciser s'ils veulent ou non de la présence de soldats étrangers sur leur territoire pour enrayer le cycle de violence de la zone sahélienne...

Quelle solution pour une paix durable ?

Le terrorisme dans sa forme moderne, estime le président Issoufou Mahamadou du Niger, est né en Afghanistan au moment où les Occidentaux décidaient, à travers une coalition de forces internationales, d'engager la guerre contre les Talibans en 1989. Depuis lors, les Talibans n'ont pas été vaincus et les forces internationales sont obligées de quitter le pays en optant pour une solution politique négociée.

Une autre source de terrorisme est la déflagration de l'Irak de Saddam Hussein. Selon le président nigérien, la plupart des cellules djihadistes sont aujourd'hui animées et encadrées par d'anciens cadres des forces de Saddam Hussein. Là encore, la responsabilité des Occidentaux et celle de leur allié américain est totale.

Vaincre le terrorisme, dans sa nature actuelle, ne pourra se faire sans une coordination et une harmonisation des vues qui ne peut s'obtenir que grâce à un dialogue équilibré ; et non par des dic-

tats qui compliquent les situations.

Il s'agit tout d'abord de dresser un diagnostic objectif et honnête de la situation actuelle du continent africain. Une situation caractérisée par la pauvreté, le déficit d'infrastructures et de nombreuses crises.

Si la pauvreté est souvent mise en avant pour expliquer les guerres récurrentes du continent, à la lumière de la nature de la coopération militaire de l'Afrique avec ces anciennes puissances colonisatrices, particulièrement la France, beaucoup d'observateurs, surtout les jeunes africains, commencent à douter de l'efficacité de cette coopération.

Pour eux, l'opinion qui consiste à dire que ces crises sont plutôt des conflits intercommunautaires est erronée. Certes, l'Afrique a encore beaucoup de survivances traditionnelles qui interfèrent dans les rapports sociaux et politiques mais cette logique est insuffisante pour justifier des conflits de cette ampleur.

Mais en l'absence d'une initiative africaine efficace, la nécessité d'une coopération internationale renouvelée devrait être une solution. De fait, un appel a été lancé à l'endroit de la communauté internationale. Voir une véritable paix s'installer dans cette zone est à ce prix.

Renforcer la coopération sous-régionale et conjuguer les efforts

La sécurité et la paix en Afrique sont une équation complexe avec beaucoup d'inconnues. Pour la résoudre, il faut plus qu'une simple volonté politique : une stratégie globale qui impliquerait toutes les forces avec des objectifs clairs et précis.

Les pays du G5 Sahel ont tenu dernièrement une réunion pour évaluer la situation et conclure à la possibilité pour eux de venir à bout des conflits s'ils parvenaient à mobiliser des ressources suffisantes, soit environ cinq cents millions de dollars.

Les troupes locales sont les mieux outillées pour combattre sur des terrains connus d'elles seules.

Dans un combat militaire, la maîtrise du terrain est un facteur décisif pour la conduite des opérations. On l'a vu avec l'arrivée des troupes tchadiennes dernièrement pour venir à bout de l'avancée de AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique) au Mali, et de Boko Haram au Cameroun.

Malheureusement, l'Occident ne l'entend pas de cette oreille et le président français, Emmanuel Macron, a cru bon de convoquer les dirigeants africains à Pau pour venir préciser leurs doléances et dire si oui ou non la présence française leur était indispensable.

Cette rencontre a été annulée à la dernière minute après l'attaque de la caserne militaire au Niger qui a fait soixante et onze morts. Un message fort envoyé par les terroristes à l'encontre des forces françaises dans la région.

Aujourd'hui, on peut légitimement se poser la question de la crédibilité de ces opérations internationales dont le mandat n'est souvent pas compatible avec la nature de la crise. Quand l'ennemi tire, on ne vient pas pour maintenir ou renforcer la paix, mais pour combattre. Aussi le mandat doit-il être conforme à cet objectif.

Faire évoluer le mandat de la force onusienne sur les théâtres d'opérations en Afrique est une solution envisageable pour renforcer les capacités combattives des pays assistés.

Des projets et des programmes cohérents devront permettre à la population africaine d'envisager son avenir avec sérénité dans un monde en pleine évolution.

L'Afrique doit s'ouvrir dans un multilatéralisme renouvelé et donner une assurance à sa jeunesse de plus en plus nombreuse mais manipulée par des forces négatives à cause du manque de perspectives rassurantes.

Emmanuel Mbengué

* Emission Le Débat africain, le 13 novembre 2019, à l'occasion du forum de Paris sur la paix tenu les 12 et 13 novembre 2019, à Paris.

Energie Electrique du Congo
en abrégé « E2C »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00006

AVIS DE NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL & DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Suivant procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 18 décembre 2019, les administrateurs ont décidé de nommer :

-Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, décédé en date du 14 février 2018, pour une durée de deux (2) ans ;

-Monsieur Just Roger GANDO, en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de deux (2) ans.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2019

Le Conseil d'Administration



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h



NÉCROLOGIE

Le président de l'association «Solei Levant plus», Guy Mars Poba informe les membres, amis et connaissances ainsi que les clubs des marcheurs affiliés à la plate-forme multi-sports «Liond'or», le décès de Serge Sylvain Ibara (Beris Poso), frère de l'athlète Nina Ursula Ibara, survenu le 10 décembre 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°63, rue Mboko à Poto-Poto II (rfce. ex-bar Bataclan). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mounkouantsi, les enfants et la veuve Elisabeth Matsimouna ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père et époux, Léonard Mounkouansi, retraité de l'Asecna, survenu le lundi 16 décembre 2019 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33 rue Ngoto Tchissambou Abel (ex rue Moll) à Bacongo-Brazzaville.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille ont la profonde douleur

de vous annoncer le décès de leur mère, Albertine Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21 (arrêt Marché, à 100m de l'érosion).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

22 décembre 1989 -
22 décembre 2019

Voici maintenant trente ans que le Seigneur a rappelé à lui ma très chère ainée Mme Kakou née Moundaya Bernardine Justine. Trente ans de chagrins, mais trente ans aux cours desquels sa mémoire m'est restée attachée. En cette douloureuse date d'anniversaire que celles et ceux qui l'ont connue se joignent à moi pour implorer la miséricorde divine pour son repos éternel.

Mme Françoise E. Vouala



FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, quarts de finale de la Coupe

Mardi soir, Marvin Baudry est entré à la 84^e lors de la qualification de Zulte-Waregem face à Charleroi (2-0). Rappelons que l'international congolais avait été victime d'une commotion cérébrale fin novembre. Niels Bouekou est resté sur le banc lors de la défaite de l'Union-Saint-Gilloise face à Courtrai (0-1). Senna Miangué n'est pas entré en jeu lors de l'élimination du Standard de Liège par Antwerp (1-3).



Le Mans de Bevic Moussiti Oko est éliminé par le PSG de Paredes (Jean-François Monier/AFP)

Ecosse, match en retard de la 12^e journée, 1^{re} division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du revers d'Heart of Midlothian face au Celtic (0-2). Le club d'Edimbourg est 11^e et avant-dernier avec 12 points.

France, 8^e de finale de la Coupe de la Ligue

Pas de miracle pour Le Mans, battu à domicile par une équipe très remaniée du PSG (1-4).

Ménagé en vue du déplacement de samedi au Paris FC, Bevic Moussiti Oko n'est entré qu'à la 70^e, alors que le score était acquis. Dernier club de Ligue 2 encore en lice, après avoir sorti Nice, Le Mans sort avec les honneurs et va pouvoir désormais se consacrer à son maintien. Titulaire, Eduardo Camanvinga a été le meilleur rennais lors de l'élimination de son équipe à Amiens (2-3). Christ-Faitout Maouassa était laissé au repos.

Portugal, 8^e de finale de la Coupe

C'est terminé pour Braga, éliminé à Lisbonne par le Benfica (1-2). Sans Gaius Makouta, non convoqué.

Turquie, 5^e tour de la Coupe

Vainqueur du match aller 3-1, le Yeni Malatyaspor assure au match aller avec un score de 2-2 sur le terrain de Keçiörengüçü. Thievy Bifouma était titulaire et a joué l'ensemble du match.

Camille Delourme

CRISE AU SEIN DU JUDO CONGOLAIS

Bientôt un comité de normalisation

Dans une correspondance que Jean-Luc Rouge, secrétaire général de la Fédération internationale de judo (Fij), a envoyée au ministère congolais des Sports et de l'éducation physique, cette structure souhaite mettre fin au malaise qui mine la Fédération congolaise de la discipline, en mettant en place un comité de normalisation.



« Suite aux rapports de Michel Huet, délégué de la Fij sur la situation de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), en accord avec le président de la Fij et celui de l'Union africaine de judo, nous sommes arrivés à la conclusion que pour le bon fonctionnement de la Fédération et le bon développement du judo en République du Congo, nous souhaitons la mise en place, dans les meilleurs délais, d'un comité de normalisation jusqu'aux prochaines élections fin 2020 », renseigne la correspondance.

Les judokas n'attendent que la résolution de la crise afin de pratiquer leur art normalement/Adiac

Ce comité aura, en effet, comme missions, de définir les conditions d'affiliation des clubs dans le respect des lois, de la compétence, d'enseignement et de la sécurité pour la pratique du judo. Celui-ci vérifiera la conformité des statuts au regard des dispositions imposées par le gouvernement et mettra en place l'organisation de l'assemblée générale électorale de 2020.

Selon ce courrier, ce comité sera composé du président de la Fécojuda, d'un membre du groupe dit « d'opposition » nommé par celui-ci, d'un représentant du ministère des

Sports, d'un représentant du comité national du Congo, d'un ancien président de la Fécojuda ainsi que d'un représentant de l'Union africaine de judo, chargé d'assurer le suivi des missions ci-dessus.

La gestion des affaires courantes reste de la compétence du président Marien Ikama. « A défaut d'une action dans ce sens avant le 31 décembre 2019, la Fij se réserve le droit de prendre toute décision concernant la reconnaissance de la Fécojuda par la Fij », précise la lettre.

Rude Ngoma

INSTITUT FRANÇAIS CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 16 AU 21 DÉCEMBRE

LUNDI 16 DÉCEMBRE
18H30 FESTIVAL : MANTSINA SUR SCENE
THEATRE : LA GUEULE DE RECHANGE

MARDI 17 DÉCEMBRE
16H00 LECTURE : PHRASES D'AUTEURS ET COMMENT JE SUIS DEVENU CINGLEE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)
18H30 THEATRE : CAHIER SANS RETOUR (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
15H00 DEBAT D'IDEES : LA GOUVERNANCE LINGUISTIQUE AU CONGO
16H00 THEATRE : LE BAL DE NDIINGA DE TCHIKAYA U TAM'SI (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)
18H00 FILM SURPRISE SUIVI D'UN DEBAT (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)
18H30 THEATRE A LA CAFET : L'OURS (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

JEUDI 19 DÉCEMBRE
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : HOMMAGE A TATI LOUTARD
18H30 ZOARTOÏSTE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

VENREDI 20 DÉCEMBRE
17H00 MUSIQUE : LES CHORALES CHANTENT NOËL

SAMEDI 21 DÉCEMBRE
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
15H00 CAFE PHILO : L'INCONSCIENT : UNE REALITE ?

LES CHORALES DE BRAZZAVILLE CHANTENT Noël

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

SOPARIS Automobiles SERVICE

Pièces de rechange - Entretien (Vidange) - Réparation
Maintenance Electronique - S.A.V.

209, Rue Mboko Avenue de la Tsiémé
Ecole Saint Michel Ouenzé (Brazzaville) Congo
Tél. : (00242) 22 613 78 30 - 06 666 46 86 - 05 558 22 53
Fax : (00242)..... - @ : soparisauto@yahoo.fr

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ALTERNANCE AU SOMMET DE L'ETAT

Le gouvernement veut célébrer le premier anniversaire de l'événement avec faste

L'exécutif national, par le biais du ministre près le président de la République, vient de lancer la campagne de préparation des festivités, le 19 décembre, à Kinshasa, en présence de nombreuses personnalités représentant diverses institutions du pays.

Chantre de l'intégration africaine, concept qui a toujours guidé son action diplomatique sur le continent, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avait tout intérêt à participer au neuvième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), qui s'est tenu à Libreville, du 16 au 18 décembre.

La redynamisation de l'institution sous-régionale en hibernation depuis plusieurs années a constitué un des enjeux majeurs du sommet avec, en toile de fond, la réforme institutionnelle et structurelle censée booster son action. Les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis autour d'Ali Bongo, hôte du sommet, avaient à cœur de viabiliser leur organisation à l'instar d'autres blocs sous-régionaux africains en lui imprimant une nouvelle

ligne directrice. Félix Tshisekedi et ses pairs ne se sont pas fait prier pour apposer leur signature au bas de la Charte révisée de la CEEAC consacrant, de ce fait, la régénéscence de cette organisation soutenue par une nouvelle approche de gouvernance impliquant un nouvel exécutif requinqué.

création de la Commission de paix et sécurité de l'Afrique centrale (Copax) censée relever le défi sécuritaire dans la sous-région. Dans la foulée, d'autres propositions dont celles relatives au règlement financier, au cadre organique ainsi qu'au statut du personnel révisé de la communauté ont également été

du continent, à l'instar du rôle que joue la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest.

Le bilan de l'organisation que chapeaute Ali Bongo, président en exercice, est simplement mitigé après plus de trois décennies. Le constat est amer. Malgré un espace riche en res-

centrale africaine.

Pour Félix Tshisekedi, l'intégration africaine devra se réaliser progressivement, étape par étape, en commençant par l'intégration nationale. Sous son leadership, la République démocratique du Congo (RDC) s'attelle, d'ores et déjà, à construire des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et lacustres afin d'assurer l'interconnexion de ses provinces, quitte à impacter économiquement sur l'ensemble de la sous-région. Une approche que partagent, du reste, ses pairs africains portés, autant que lui, par l'envie de concrétiser le rêve des panafricanistes de première heure. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont, au bout du compte, décidé de se retrouver au premier trimestre de l'année prochaine pour donner corps à leurs réformes.

Alain Diasso

« Le Congolais, longtemps tourné en dérision, a le devoir d'intégrer sa propre histoire, d'en magnifier les hauts faits et d'en proposer fièrement le modèle en Afrique et au monde »

C'est sans peine qu'ils ont validé, à l'unanimité, les rapports des travaux du comité préparatoire soumis à leur sanction. Au nombre des résolutions phares, l'on retiendra, entre autres, la mise en place d'une commission de la CEEAC en tant qu'organe exécutif en lieu et place du secrétariat général mais aussi la

approuvées.

A travers ces nouvelles réformes, les chefs d'Etat et de gouvernement ont clairement affiché leur volonté de revitaliser la CEEAC après plusieurs échecs à intégrer économiquement les Etats membres et d'en faire un organisme d'intégration sous-régionale puissant au cœur

sources naturelles, la CEEAC peine toujours à rassembler ses membres autour d'un objectif commun. Le moment est venu de conjurer le mauvais sort en dotant l'organisation des structures capables de contribuer à son émergence et à la matérialisation du projet de marché commun entre les Etats de la zone

NORD-KIVU

Un nouveau cas confirmé d'Ebola

Le nouveau cas vient d'être rapporté par la sous-coordination de Butembo, après cinquante-quatre jours sans en avoir un autre. Le dernier a été notifié le 23 octobre. Il s'agit d'une femme de 23 ans, non vaccinée, de l'aire de santé Aloya, à Mabalako.

La jeune femme a été listée comme contact d'un cas confirmé du 13 décembre, dont la date de début des signes remonte au 6 décembre. Ce contact n'avait jamais été vu ni retrouvé pour se faire vacciner. Cette femme est allée à Butembo, dans l'aire de santé Vutsundo, en visite chez sa grande-sœur le 15 décembre.

C'est le 11 décembre qu'elle a commencé à manifester les premiers signes de la maladie avec comme période d'exposition du 24 novembre au 7 décembre. Elle s'est fait consulter dans une structure sanitaire non encore identifiée à Kantine, à Aloya, pour poursuivre son traitement avec les médicaments fournis à domicile, du 12 au 14 décembre. S'étant déplacée vers Butembo, dans l'aire de santé Vutsundo, où elle s'est fait une nouvelle fois consulter du 15 au 16 décembre en ambulatoire, elle a présenté comme signes cliniques anorexie, dysphagies, douleurs thoraciques et myalgies.

Le 17 décembre, suite à la persistance des signes, elle est allée se faire consulter à un autre poste de santé, notamment Notre-Dame de Grâce à Mama Musayi, où l'alerte a été lancée. Investiguée et validée, la patiente a refusé de se faire transférer au centre de traitement Ebola.

Dans le souci de rompre la chaîne de transmission autour de cette femme, la recherche active des cas est déjà en marche. Au total, dix-neuf contacts ont été pré-listés autour d'elle, dont dix membres de sa famille, quatre co-patients et cinq prestataires de soins.

La situation épidémiologique à la date du 18 décembre indique que depuis le début de la maladie, le cumul des cas est de trois mille trois cent cinquante-et-un, dont trois mille deux cent trente-trois confirmés et cent dix-huit probables. Il y a eu deux mille deux cent dix-sept décès dont deux mille quatre-vingt-dix-neuf confirmés et cent dix-huit probables. Au total, mille quatre-vingt-onze personnes ont été guéries, tandis que quatre cent cinquante-deux cas suspects sont en cours d'investigation.

Blandine Lusimana

INTÉGRATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

La RDC joue sa partition

Chantre de l'intégration africaine, concept qui a toujours guidé son action diplomatique sur le continent, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avait tout intérêt à participer au neuvième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), qui s'est tenu à Libreville, du 16 au 18 décembre.

La redynamisation de l'institution sous-régionale en hibernation depuis plusieurs années a constitué un des enjeux majeurs du sommet avec, en toile de fond, la réforme institutionnelle et structurelle censée booster son action. Les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis autour d'Ali Bongo, hôte du sommet, avaient à cœur de viabiliser leur organisation à l'instar d'autres blocs sous-régionaux africains en lui imprimant une nouvelle ligne directrice. Félix Tshisekedi et ses pairs ne se sont pas fait prier pour apposer leur signature au bas de la Charte révisée de la CEEAC consacrant, de ce fait, la régénéscence de cette organisation soutenue par une nouvelle approche de gouvernance impliquant un nouvel exécutif requinqué.

C'est sans peine qu'ils ont validé, à l'unanimité, les rapports des travaux du comité préparatoire soumis à leur sanction. Au nombre des résolutions-phares, l'on retiendra, entre autres, la mise en place d'une commission de la CEEAC en tant qu'organe exécutif en lieu et place du se-

crétariat général, mais aussi, la création de la Commission de paix et sécurité de l'Afrique centrale (Copax) censée relever le défi sécuritaire dans la sous-région. Dans la foulée, d'autres propositions dont celles relatives au règlement financier, au cadre organique ainsi qu'au statut du personnel révisé de la communauté ont également été approuvées.

A travers ces nouvelles réformes, les chefs d'Etat et de gouvernement ont clairement affiché leur volonté de revitaliser la CEEAC après plusieurs échecs à intégrer économiquement les Etats membres et d'en faire un organisme d'intégration sous-régionale puissant au cœur du continent, à l'instar du rôle que joue la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest.

Le bilan de l'organisation que chapeaute Ali Bongo, président en exercice, est simplement mitigé après plus de trois décennies. Le constat est amer. Malgré un espace riche en ressources naturelles, la CEEAC peine toujours à rassembler ses membres autour d'un objectif commun. Le

moment est venu de conjurer le mauvais sort en dotant l'organisation des structures capables de contribuer à son émergence et à la matérialisation du projet de marché commun entre les Etats de la zone centrale africaine.

Pour Félix Tshisekedi, l'intégration africaine devra se réaliser progressivement, étape par étape, en commençant par l'intégration nationale. Sous son leadership, la République démocratique du Congo (RDC) s'attelle, d'ores et déjà, à construire des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et lacustres afin d'assurer l'interconnexion de ses provinces, quitte à impacter économiquement sur l'ensemble de la sous-région. Une approche que partagent, du reste, ses pairs africains portés, autant que lui, par l'envie de concrétiser le rêve des panafricanistes de première heure.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont, au bout du compte, décidé de se retrouver au premier trimestre de l'année prochaine pour donner corps à leurs réformes.

A.D.

DÉPART DE LA MONUSCO

Le Mouvement des indignés saisit la communauté internationale

Des associations de la société civile réunies ont adressé, le 17 décembre, une lettre ouverte aux pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour présenter leurs revendications et leur demander de s'y impliquer pour une réponse favorable afin d'obtenir la paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (MISS/RDC), qui dit porter le principal souhait du peuple congolais, exhorte les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de Nations unies à donner aux Congolais, « comme cadeau de Noël et de fin d'année, le départ de la Monusco », et à s'impliquer, chacun en ce qui lui concerne, pour mettre fin au conflit meurtrier qui se déroule dans ce pays. « Vous avez le choix entre l'intérêt stratégique non exhaustif sur le retour de la paix à l'est de la RDC ou dilapider chaque année un milliard de dollars à la Monusco quitte, de surcroît, à ternir l'image des principaux contributeurs de l'ONU », a souligné ce mouvement. Pour lui, les Congolais vont désormais considérer les membres permanents du Conseil de sécurité comme

ceux qui financent leur malheur et ce bain de sang.

Le MISS-RDC déplore, dans ses motivations, la poursuite des tueries de la population sans l'intervention de la Monusco, basée non loin du lieu de carnage, assimilant cette inertie à une complicité, à la non-assistance à une population en voie d'extermination. Au regard de la résolution 2098, point 12b du Conseil de sécurité du 28 mars 2013, relève le mouvement, la brigade d'intervention de la Monusco a été autorisée d'intervenir seule ou avec l'armée congolaise, pour protéger la population civile. Pour le MISS-RDC, il s'avère de plus en plus visible que sur terrain, la Monusco dispose des moyens financiers et militaires (plus ou moins deux milliards de dollars par an, plus ou moins vingt mille Casques bleus, avec un arsenal suréquipé par des drones et autres maté-

riels de guerre) qu'elle met au service des ONG et des trafiquants, surtout dans des zones minières.

« Le Mouvement des indignés propose que ce budget et équipements de cette mission soit affecté à notre défense pour le renforcement de l'équipement des Fardc dans le cadre de coopération militaire en extirpant les officiers affairistes et sous sanctions internationales », suggère-t-il.

Le MISS-RDC se dit, en outre, préoccupé par « des informations fournies par les rescapés des massacres, qui accusent la Monusco de complicité dans le financement, le recrutement et l'approvisionnement logistique et en vivres de ces tueurs qui ne sont en réalité que des milices génocidaires en provenance du Rwanda, de l'Ouganda voire de la Somalie qui

se complaisent de massacrer en décapitant, en égorgeant et en semant la terreur au sein des populations autochtones dans le but de leur faire fuir de ses terres pour faciliter l'implantation des réfugiés de des pays, pour concrétiser le plan machiavélique de la balkanisation de la RDC ».

Une mission hors mandat

Le MISS-RDC rappelle que la résolution 2048 prorogeant de neuf mois le mandat de la Monusco lui avait spécifiquement attribué la mission de protection des civils et le suivi de l'Accord de la Saint Sylvestre. La Monusco, selon lui, a échoué dans ce mandat qui, par ailleurs, prend fin le 20 décembre, avec des bilans négatifs à Beni (Nord-Kivu), à Djugu (Ituri), à Fizi et dans les Hauts plateaux d'Itombwe et Minembwe, etc. L'accord de la Saint Sylvestre

ayant déjà abouti à l'alternance démocratique, estime cette association, cette jeune démocratie doit prendre ses responsabilités en main et s'organiser.

Invitant les membres permanents du Conseil de sécurité à faire le bilan des différentes missions des Nations unies, particulièrement en Afrique, le MISS-RDC soutient que dans le chef de certains casques bleus, la devise est unique, à savoir « No war, no job », ces missions de maintien de paix se transformant, dans les zones en conflit, en missions de pérennisation de la guerre.

C'est dans cette optique qu'il attend de ces pays dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, le Royaume-Uni et la France d'intervenir afin de porter une solution à la situation de l'est de la RDC et d'instaurer la paix qui lui manque depuis plus de vingt ans déjà.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Claire Poinas : « C'est génial de pouvoir établir des ponts entre plusieurs sujets différents »

Passionnée par le travail auquel elle consacre ses journées depuis vingt-ans, la guide de l'AfricaMuseum en parle avec passion au Courrier de Kinshasa. Elle évoque l'attrait qu'a ce « formidable musée », expliquant qu'au-delà du bâtiment ouvert à des visiteurs d'horizons variés, il y a cet institut scientifique dont les divers sujets de recherches mettent à sa portée des savoirs qui l'ouvrent à un nouveau monde.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Nos lecteurs peuvent-ils vous connaître ?

Claire Poinas (C.P.) : Je m'appelle Claire Poinas et je suis médiatrice culturelle. Depuis vingt ans, j'essaie de faire le lien entre le musée, les collections, les savoirs de l'institution scientifique et les différents publics qui viennent au musée. Ce public est varié et englobe les petits enfants de la maternelle, les adolescents, les adultes qui ont différents bagages socio-culturels, des gens de tous horizons, de tout bord.

L.C.K. : Vous arrêtez-vous à guider le public dans des espaces spécifiques de l'AfricaMuseum ou le faites-vous sur son ensemble ?

C.P. : Sur son ensemble. Un guide doit pouvoir parler des insectes, de l'architecture du musée, de l'histoire, etc. On doit être capable de rendre accessibles aux différents publics toutes les connaissances diffusées par le musée.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler de vos débuts comme guide dans une institution aussi complexe que le Musée royal de l'Afrique centrale ?

C.P. : Les débuts n'étaient pas très brillants. Je suis venue de France vers la Belgique, j'avais déjà contacté le musée qui cherchait un guide. Un jour, j'ai remplacé au pied levé une guide malade à une nouvelle exposition. Elle

portait sur l'exposition coloniale de 1897 qui s'était tenue dans le parc qui est maintenant le musée. Et, je ne connaissais rien à l'histoire belge, rien à la colonisation du Congo. J'avais vite potassé le catalogue et à ma première visite, j'avais juste restitué le catalogue sans beaucoup de brio. Le groupe que j'avais guidé n'avait pas été très content, ça je le sais. C'était là mes débuts en 1997. Et puis finalement, à force d'être dans les murs, je ne manquais pas une occasion d'apprendre dès qu'il y avait une nouvelle expo, j'ai ainsi empilé les connaissances. Donc, vingt ans de catalogues d'expositions dans la tête, cela donne forcément de l'expérience. Mais il y a aussi les rencontres avec mes collègues ou des gens qui viennent du Congo avec qui l'on discute et même avec les visiteurs aussi qui apprennent beaucoup de choses. Des fois, il faut juste savoir les écouter. Donc, tout cela fait que j'ai maintenant la tête pleine du Congo (petit rire).

L.C.K. : De tout l'AfricaMuseum, quelle est la partie qui vous accroche le plus ?

C.P. : Ce qui m'intéresse le plus c'est la partie historique. Nous avons eu à un moment une exposition sur les papillons. Dans ce cadre, nous avons suivi une formation en entomologie. Pour moi, c'était une ouverture à un nouveau monde et depuis cette époque-là, j'adore les bestioles, je



La guide Claire Poinas

m'intéresse aux insectes. Et donc, ce qui est formidable dans ce musée c'est qu'au-delà du bâtiment que les gens visitent, c'est aussi un institut de recherches scientifiques qui traite de sujets divers, cela peut être les poissons d'eau douce, les araignées, les bois, les objets rituels, la colonisation, le royaume kongo, etc. Nous abor-

rons plusieurs sujets différents et c'est génial de pouvoir créer des passerelles entre tous ces sujets. Ainsi, à partir d'un masque l'on est porté à parler du bois, de la manière dont il est arrivé en Belgique, de sa fonction dans son contexte originel, etc. Il y a plein de choses à dire et c'est génial de pouvoir établir des ponts entre

plein de sujets différents.

L.C.K. : Avez-vous déjà eu l'opportunité d'enrichir vos connaissances sur un des sujets de vos visites guidées à partir d'un voyage au Congo ?

C.P. : J'ai eu l'occasion de travailler à la rénovation, notamment dans la partie « Langues et musiques ». Dans ce cadre-là, j'ai eu la chance d'aller à Kinshasa et de faire des interviews à des experts de la parole, notamment des linguistes, des professeurs qui m'ont parlé des contes, des artistes, etc. J'ai entendu et baigné dans plein de langues différentes, de récits différents, et je me suis plongée avec bonheur dans cette ville bouillonnante, trépidante, chaotique et extraordinaire. Mais je l'avoue, je ne connais que Kinshasa et je suis sûre qu'il y a d'autres endroits que j'adorerais. J'aimerais aussi pouvoir découvrir le Rwanda, c'est un pays qui m'interpelle aussi.

L.C.K. : Au contact des musiques proposées dans le Musée de Tervuren, y en a-t-il une qui vous captive ?

C.P. : Moi, c'est plutôt un instrument qui m'a toujours plu, il s'agit de la sanza, le likembe. On est loin de la rumba et des guitares que j'apprécie, j'aime cette musique pour l'énergie qu'elle dégage. Mais j'affectionne beaucoup plus le son intimiste et très, très délicat et très particulier du likembe.

Propos recueillis par Nioni Masela

FAUNE SAUVAGE

La protection des grands singes de Kakamoeka fait l'objet d'une réunion

La rencontre initiée par Esi Congo, une association de conservation de la biodiversité, a regroupé des autorités et des représentants d'entreprises, le 17 décembre 2019.

L'atelier a eu pour but d'instaurer et de faciliter une concertation entre les entreprises opérant dans le territoire de Kakamoeka, les autorités locales, départementales et les acteurs de la conservation sur la protection des grands singes, de la faune sauvage menacée et plus généralement de la biodiversité de la forêt du Mayombe.

«Le district de Kakamoeka fait partie de la zone du projet Conkouati-Dimonika et intègre le département du Kouilou. Il couvre sur une grande partie, la forêt du Mayombe qui est la limite sud-ouest des forêts du bassin du Congo. Ce massif forestier est un haut lieu de grands singes, notamment des gorilles des plaines de l'ouest et des chimpanzés», a dit Jean-Claude Balendé, directeur du complexe aire protégée Conkouati-Dimonika, à l'ouverture de l'atelier.

«La réalité est que la population de ces espèces rares et emblématiques à l'échelle mondiale est en constante diminution ces vingt dernières années, comme un peu partout ailleurs. Malheureusement, la cause de cette diminution réside essentiellement dans la déforestation et le



Les participants à l'atelier de concertation initié par Esi Congo/Adiac

braconnage, phénomènes liés à la surconsommation des ressources naturelles et aussi la pauvreté grandissante de la population riveraine des zones rurales», a-t-il précisé.

Au cours de la rencontre, plusieurs thèmes ont été développés suivis de débats interactifs, entre autres, le partage de connaissances sur les grands singes et la biodiversité de la forêt du Mayombe; co-construction : établir une vision partagée de la situation des grands singes dans le territoire de Kakamoeka; concrétisation : opération-

nalisation de la vision partagée des acteurs. L'acte d'engagement des acteurs a fait aussi l'objet d'échanges enrichissants tout comme les témoignages et discussions sur les responsabilités environnementales et bonnes pratiques.

Tout comme l'éléphant que l'on

rencontre avec émerveillement dans la forêt du Mayombe, le gorille et le chimpanzé en sont non seulement les gardiens, mais aussi et surtout des éléments essentiels de sa régénération naturelle, de par leur formidable action de dissémination de graines. Ce rôle crucial

donne aux grands singes une place importante dans le combat pour le maintien des forêts et pour le climat. Pour ce faire, les participants à l'atelier ont décidé de réaliser des réunions de concertation large avec tous les acteurs afin de vulgariser le bien-fondé des activités forestières, minières et pétrolières; de promouvoir les accords avec les parties prenantes fondés sur le respect de la protection des grands singes; de prendre en compte les besoins des communautés locales et de proposer les projets alternatifs compatibles avec la protection des grands singes et leurs habitats; enfin, de reconstituer et compenser les impacts générés dans le milieu naturel de grands singes.

Un comité de rédaction de la charte d'engagement des entreprises pour la protection des grands singes de la forêt du Mayombe, comprenant toutes les parties prenantes, a été mis en place à la fin de la rencontre.

Hervé Brice Mampouya

TRANSPORTS TERRESTRES

Le contrôle des tricycles et monocycles reporté

L'opération qui était en cours de réalisation dans la ville océane est suspendue et sera relancée en février prochain, a confié Jean Robin Ossa, chef de bureau des transports urbains et routiers de la direction départementale des Transports terrestres de Pointe-Noire, le 19 décembre, dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.



Une moto Djakarta/Adiac

Le contrôle des motos Djakarta (à deux roues) et Kavaki (à trois roues) a été lancé le 12 décembre mais a été suspendu le 17 décembre en raison de difficultés rencontrées dans son exécution. Ces difficultés sont liées, entre autres, à la logistique et aux divergences avec la police. L'opération vise à mettre de l'ordre dans la conduite de ces motos dont le nombre ne cesse d'augmenter dans la ville océane. Bon nombre de ces engins ne sont pas immatriculés et la plupart des motocyclistes ne disposent pas de permis de conduire catégorie «A», comme l'exige la réglementation. «Le secteur des transports est bien réglementé dans notre pays mais ces motocyclistes passent outre la ré-

glementation», a expliqué Jean Robin Ossa. En effet, tout usager de la voie publique doit être identifiable et nul ne peut circuler sur ladite voie s'il n'est pas détenteur d'un permis de conduire portant son nom et délivré par les autorités compétentes. Aussi Jean Robin Ossa a-t-il indiqué : «Le fait qu'ils ne disposent pas de plaque d'immatriculation ne permet pas de les répertorier et on n'arrive pas à les identifier en cas de dégâts». Par ailleurs, ce dernier a informé de la reprise en février prochain de cette opération qui porte sur le contrôle des plaques d'immatriculation et des permis catégorie «A» que les motocyclistes doivent obligatoirement avoir.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CAMEROUN

Adoption du statut spécial pour les régions anglophones

Les députés camerounais ont adopté, le 19 décembre, un projet de loi sur la décentralisation accordant un statut spécial aux deux régions anglophones du pays, où se déroule depuis plus de deux ans un conflit meurtrier opposant l'armée à des séparatistes.

Les deux régions seront désormais autorisées, si la loi est approuvée par le Sénat et promulguée, à élaborer des politiques publiques dans les domaines de l'éducation et de la justice, a précisé la radio camerounaise.

Ce statut spécial est la principale recommandation sur laquelle s'étaient entendus les participants au grand dialogue national convoqué par le président Paul Biya, début octobre, pour mettre fin à la crise qui a fait plus de trois mille morts.

Au moment où de nombreuses voix s'élevaient pour critiquer le peu de suites législatives données à ce grand dialogue, l'Assemblée nationale s'était réunie en session

extraordinaire vendredi pour examiner ce projet de loi.

Dans ces régions vivent la plupart des anglophones du Cameroun, qui s'estiment lésés par rapport à la majorité francophone du pays. La crise a commencé en novembre 2016, avec essentiellement des revendications d'enseignants ou de juristes, réclamant plus de représentativité pour les anglophones. Ils demandaient pour la plupart un retour au fédéralisme, mais une minorité exigeait l'indépendance et la proclamation d'un nouvel Etat, l'Ambazonie. Le conflit s'est durci et en fin 2017, une partie des séparatistes a pris les armes.

Depuis, les combats font rage

entre l'armée et ces groupes armés, prenant en tenaille la population. Depuis deux ans, plus de sept cent mille personnes ont dû fuir leur domicile. Après plus de deux ans de conflit, les autorités camerounaises avaient décidé d'organiser ce dialogue pour résoudre la crise. Le boycottage de cette rencontre par les principaux chefs indépendantistes n'avait pas empêché les participants de préconiser une décentralisation par l'octroi de ce « statut spécial ».

Des élections législatives doivent se tenir au Cameroun en février 2020, mais les deux principaux partis d'opposition ont annoncé leur intention de les boycotter.

Yvette Reine Nzaba

ALGÉRIE

Le nouveau président prend officiellement ses fonctions

Elu récemment au premier tour avec 58,13 % des suffrages, Abdelmadjid Tebboune a prêté serment le 19 décembre, lors d'une cérémonie officielle à Alger.

Le nouveau chef de l'Etat succède à Abdelaziz Bouteflika, dont il fut le Premier ministre, et qui a été contraint à la démission en avril dernier par un mouvement populaire de contestation du régime qui agite l'Algérie depuis plusieurs mois.

Lors de la prestation de serment, Abdelmadjid Tebboune, main droite sur le Coran, a prononcé la formule prévue par la Constitution, jurant notamment de « respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, d'agir en vue de la consolidation du processus démocratique, de respecter le libre choix du peuple ».

Peu avant, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a donné lecture de la proclamation des résultats définitifs consacrant l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, devant un parterre de dignitaires, et en présence également des quatre autres candidats malheureux : Abdelkader Bengrina, Ali Benflis, Azzedine Mihoubi, et Abdelziz Bellaïd. « Ces élections qui ont eu lieu dans un climat calme et serein vont mener vers une Algérie nouvelle comme l'a réclamé le peuple », a déclaré Abdelkader Bensalah qui assurait l'intérim à la tête de l'Etat depuis le départ d'Abdelaziz Bouteflika

« Les aspirations exprimées par la population pacifiquement trouveront toute l'attention du président élu », a affirmé Abdelkader Bensalah, en référence au « Hirak » qui avait appelé au boycott de la présidentielle, dénonçant un scrutin ne visant qu'à permettre au régime de se régénérer, et qui dénie d'ores et déjà toute « légitimité » à Abdelmadjid Tebboune.

Haut fonctionnaire de carrière, longtemps ministre puis éphémère Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika, Abdelmadjid Tebboune est considéré par la contestation comme un représentant du « système » au pouvoir depuis l'indépendance en 1962, dont le mouvement populaire demande le démantèlement.

Y.R.Nz.

MODE

Bientôt une association des conseillers vestimentaires pour sauver la « Sape »

L'annonce a été faite par Doudou Bereta «septième tonnerre», responsable du Collectif des conseillers vestimentaires congolais, le 18 décembre à Brazzaville.

« Nous sommes en train de nous organiser pour créer une association des conseillers vestimentaires du Congo. Au début de cette année, nous avons réuni beaucoup de sapeurs venus de l'Europe et du Congo pour organiser une grande cérémonie. Mais cette fois-ci, nous allons nous asseoir pour les intérêts de notre culture, qu'est la sape », a déclaré de prime à bord, Doudou Bereta, au cours de la rencontre avec la presse.

Parlant de l'importance des conseillers vestimentaires dans un pays réputé de la mode, sinon des sapeurs, Doudou Bereta pense qu'un chef doit avoir un conseiller vestimentaire qui doit travailler pour son image. En effet, a-t-il poursuivi, les hauts cadres n'ont pas assez de temps car ils ont beaucoup à faire. Disposant de beaucoup d'habits, ils ont besoin de conseillers vestimentaires pour les classer.

Depuis 1992, Doudou Bereta a beaucoup voyagé en Asie, au Moyen-Orient, en Europe, pour toucher du doigt et avoir un peu plus d'expérience dans le domaine vestimentaire. De la sape, il a rêvé grand. « Nous étions au départ de simples sapeurs, aujourd'hui, nous sommes devenus

conseillers vestimentaires et même propriétaires de boutiques d'habillement. Nous avons besoin de la confiance et de l'appui du gouvernement. Il y a des Ouest-africains qui viennent nous consulter pour le conseil vestimentaire. Nous sollicitons des autorités congolaises, par exemple, lors des festivités marquant la fête de l'indépendance du Congo (le 15 août), de nous donner l'opportunité d'habiller telle ou telle autre société, même la Douane congolaise, les Eaux et forêts, la Société nationale des pétroles du Congo (qui est une société nationale). Qu'elles nous donnent cette opportunité pour que nous montrions notre savoir-faire au grand jour », a-t-il lancé.

La sape, patrimoine national menacé

Parlant de la sape, Doudou Bereta a affirmé avec force qu'elle est une culture congolaise, venant après le football et la musique. Pour preuve, a-t-il dit, le Congolais aime s'habiller même s'il n'est pas sapeur à proprement parler. Cependant, ce patrimoine demande une vaste promotion, d'où le soutien sollicité du gouvernement pour que la sape aille plus loin. Doudou Bereta a appuyé ses propos



Les sapeurs et conseillers vestimentaires / DR

par une anecdote. Une fois, a-t-il témoigné, il était à l'aéroport de Shanghai (Chine) et ses amis Chinois de circonstance de lui demander de quel pays venait-il. Quand il répondit qu'il venait du Congo Brazzaville, ils réagirent tous. « Ah bon, tu viens du Congo, pays des sapeurs ! ». C'est pour dire, selon lui, que la sape est reconnue mondialement comme patrimoine du Congo.

« Aujourd'hui, quand on parle de la RDC, on voit plus la musique, alors qu'elle était l'affaire du Congo Brazzaville, mais la RDC a volé la vedette. Quand on parle du football on voit le Brésil, alors qu'il était l'affaire des Anglais. C'est autant pour la sape. Aujourd'hui, la sape est menacée par les Ivoiriens qui prennent une vitesse vertigineuse en ce qui concerne ce domaine. Heureusement que nous n'allons pas laisser notre culture nous échapper au détriment des Ivoiriens », a-t-il ajouté.

Doudou Bereta et tous les conseillers vestimentaires et sapeurs vont s'asseoir ensemble, au début de l'année prochaine, sûrement en janvier, pour réfléchir à l'avenir de la sape et du conseil vestimentaire au Congo.

Bruno Okana

DISPARITION

Jean-Jules Okabando repose pour l'éternité au Mausolée Marien-Ngouabi

Décédé le 22 novembre dernier à Paris, en France, à l'âge de 71 ans, l'ancien maire de Brazzaville et ambassadeur du Congo en Lybie a été porté en terre le 19 décembre, après un hommage de la nation rendu en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Rapatriée de Paris peu avant, la dépouille de Jean-Jules Okabando a été exposée dans le hall principal du Palais des congrès, où les parents, amis, connaissances et autorités publiques se sont inclinés à tour de rôle devant sa mémoire, pour lui rendre un dernier hommage. Au plus haut sommet, le chef de l'Etat a tenu à y être. Il a ainsi déposé une gerbe de fleurs devant le cercueil, en mémoire de l'illustre disparu, un de ses fidèles collaborateurs et commis de l'Etat qu'il a responsabilisé à plus d'un titre aux hautes fonctions de l'administration publique.

Né le 17 avril 1948 à Engouémé, un village du district d'Oyo, dans le département de la Cuvette, Jean-Jules Okabando a occupé plusieurs postes de responsabilité dans son parcours professionnel. Membre du bureau politique du Parti congolais du travail, il a été, au temps du monopartisme, commissaire politique (préfet aujourd'hui) dans la région de la Lékoumou.

Quelques années plus tard, toujours sous le régime de l'actuel président de la République, il a assuré pendant huit ans, de 1984 à 1991, les fonctions de maire de la ville de Brazzaville, succédant à Gabriel Emouéngué (1979-1984). Jusqu'à ce qu'il rende son dernier souffle, il exerçait depuis plusieurs années en qualité d'ambassadeur du Congo en Lybie. Du point de vue politique, Jean-Jules Okabando a œuvré depuis sa jeunesse au sein de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), assurant jusqu'en 1976 les fonctions de premier secrétaire de cette organisation juvénile. « Okabando était un grand militant de notre parti. Il a commencé à militer dans sa jeunesse au point de devenir premier secrétaire de l'UJSC où il m'a mis à ses côtés comme chargé de la presse. En œuvrant ensemble, nous avons été tous nommés commissaires politiques. Moi, j'étais dans la région du Niari à l'époque et lui dans la Lékoumou », a témoigné Richard Eyeni.

C'est au regard de cela que le parti, qui lui a rendu aussi un vibrant hommage, a décidé qu'il soit inhumé au mausolée Marien-Ngouabi, un cimetière réservé aux fervent membres et autres dirigeants de première heure du parti.

Firmin Oyé

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Les inspecteurs se réunissent à Brazzaville

Du 19 au 20 décembre, les participants à la rencontre nationale, venus des différents départements du pays, vont se pencher sur leur pratique professionnelle afin d'améliorer les performances du service public.



Les participants posant avec le vice-Premier ministre

Adiac technologiques. Assurer le développement continu des agents, cadres et dirigeants, pour gérer au mieux les efforts d'amélioration de la qualité du service public que les usagers sont en droit d'attendre en matière de gestion des relations professionnelles, tel est le noble but que la direction générale du travail s'est assigné », a-t-il indiqué. Notons que ce grand moment du donner et du recevoir vise, de façon générale, à renforcer les capacités des participants tout en améliorant le service public.

La rencontre découle de la tournée de la direction générale du travail dans les différentes structures sous tutelle et lui permettra de bien jouer son rôle de coordination, de suivi et du contrôle du travail dans le secteur public. Grâce aux contributions des participants, ce conclave servira comme feuille de route au service du travail à travers l'adoption d'un plan stratégique afin d'assurer la formation et le développement des acteurs de ce secteur crucial.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, le vice-Premier mi-

nistre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a signifié que le développement du capital humain est l'un des piliers du Plan national de développement 2018-2022. Il a ainsi invité les participants à tout mettre en œuvre afin de répondre aux exigences du monde du travail.

« Ce conclave est un programme qui adhère à la vision renouvelée qui est celle d'offrir un service public du travail innovant au plus haut standard de qualité et ouvert aux transformations

technologiques. Assurer le développement continu des agents, cadres et dirigeants, pour gérer au mieux les efforts d'amélioration de la qualité du service public que les usagers sont en droit d'attendre en matière de gestion des relations professionnelles, tel est le noble but que la direction générale du travail s'est assigné », a-t-il indiqué. Notons que ce grand moment du donner et du recevoir vise, de façon générale, à renforcer les capacités des participants tout en améliorant le service public.

Rude Ngoma